

REGLEMENT DU JEU « Calendrier de l'avent 2020 »

Article 1 - Objet :

La société L'INSTITUT ARZON dont le siège social est situé 39 rue du Croisty 56640 ARZON organise un jeu intitulé « **Calendrier de l'Avent de l'Institut d'Arzon** », qui se déroulera du 01/12/2020 au 24/12/2020 inclus.

Article 2 - Participants :

Le jeu est ouvert à toute personne ayant un compte FACEBOOK ou une adresse mail, à l'exclusion : - des personnes travaillant à l'Institut et toutes personnes qui leurs sont liées.

Article 3 - Déroulement du jeu :

Le jeu est accessible :

- sur FACEBOOK à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/LInstitutArzon/>

-sur le site de l'Institut à l'adresse suivante : <https://institut-arzon.com/>

Pour participer, le client se rend sur l'application nommée « Calendrier de l'avent » de la page Facebook de L'INSTITUT D'ARZON ou sur le site de l'Institut. Les gagnants sont désignés de manière aléatoire. 24 lots sont à gagner de manière aléatoire sur toute la durée du jeu concours. Les gagnants recevront un mail leurs indiquant la démarche à suivre pour récupérer leur lot. Les gagnants seront informés par mail à l'adresse renseignée dans l'application Facebook ou sur le site, cette adresse peut être modifiée en cas d'erreur simple (inversion de lettre, oubli de séparateur) en écrivant à la société L'INSTITUT ARZON par message.

Article 4 - Inventaires et valeurs des lots :

- Un rouge à lèvres Naturel-Signature by Couleur Caramel (BOÎTIER + RECHARGE) – N°55 ROUGE PRECIEUX d'une valeur unitaire de 30,00€
- Une huile de douche et bain - Cinq mondes d'une valeur unitaire de 29 €
- Un Vernis à ongles Infinite shine- OPI Lincoln Park After Dark ISL W42 d'une valeur unitaire de 16 €
- Une eau micellaire AUX 5 FLEURS® 100ml- Cinq Mondes d'une valeur unitaire de 19 €
- Une bougie aromatique - Cinq Mondes d'une valeur unitaire de 42 €
- Une crème mains d'Ange - Cinq Mondes d'une valeur unitaire de 29 €
- Un pinceau fond de teint N°49- Signature by Couleur Caramel d'une valeur unitaire de 25 €
- 4 Fards à Paupières réf 025/044/099/107 + Son boîtier Luxe- Signature by Couleur Caramel d'une valeur unitaire de 57 €
- Une Base Vernis à ongles Infinite shine- OPI d'une valeur unitaire de 16 €
- Une épilation sourcils d'une valeur unitaire de 10 €
- Un gant de Kassa - Cinq Mondes d'une valeur unitaire de 12 €
- Une base éclat teint N°21 Rose Signature by Couleur Caramel d'une valeur unitaire de 28 €
- Un gloss (boîtier + recharge) Signature by Couleur Caramel d'une valeur unitaire de 35 €
- Un crayon sourcils – Couleur Caramel d'une valeur unitaire de 12.90 €
- Un massage de 30 minutes d'une valeur unitaire de 45 €
- Un crayon noir pour les yeux – Couleur Caramel d'une valeur unitaire de 9.90 €
- UNE PLUIE DE FLEURS® POUR LE VISAGE – Cinq Mondes d'une valeur unitaire de 29 €
- Un mascara noir - Signature by Couleur Caramel d'une valeur unitaire de 38 €

- Un Top Coat à ongles Infinite shine- OPI d'une valeur unitaire de 16 €
- Un gommage purée de papaye pour le corps - Cinq Mondes d'une valeur unitaire de 42 €
- Un Eye liner Signature by Couleur Caramel d'une valeur unitaire de 34 €
- Deux pinceaux yeux Pinceau boule N°44 et Pinceau biseauté N°45 - Signature by Couleur Caramel d'une valeur unitaire de 44 €
- Un baume AUX TROIS HUILES AYURVÉDIQUES® POUR LE CORPS- Cinq Mondes d'une valeur unitaire de 39 €
- Un soin du visage d'une heure d'une valeur unitaire de 75 €

Article 5 - Attribution des lots :

L'attribution des lots aura lieu durant la durée du jeu concours. Les lots seront à retirer à L'INSTITUT D'ARZON jusqu'au 31 décembre 2020 inclus. Au-delà de cette date, les lots resteront la propriété de l'Institut. L'acceptation de son gain par chaque gagnant(e) entraîne de sa part l'engagement d'assumer tous les coûts qui sont liés à la détention et l'usage du lot (transport, transfert, taxe ...). Le jeu étant accessible sur la plate-forme Facebook, en aucun cas Facebook ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. Facebook n'est ni organisateur ni parrain de l'opération.

Article 6 - Dispositions diverses :

La participation au jeu entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement. Les gagnants acceptent par ailleurs, à titre gratuit, la publication de leur nom, code postal et de leur image, sous quelque forme que ce soit et notamment à des fins publicitaires. Sauf avis contraire des participants, l'INSTITUT D'ARZON traitera leurs coordonnées par informatique. Il bénéficie à ce titre d'un droit d'accès et de rectification prévu par la loi n°78-17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés. Toute personne désirant ne pas faire partie d'un fichier client (loi informatique et liberté) devra en informer L'INSTITUT par courrier. La liste complète des gagnants des lots sera disponible au siège social de L'INSTITUT ARZON situé 39 rue du Croisty 56640 ARZON 1 mois à compter de la fin du jeu. En cas de litige concernant son interprétation, ses suites ou conséquences : L'INSTITUT D'ARZON et le participant s'engagent à rechercher une solution négociée. La société organisatrice se réserve le droit d'écourter, proroger, modifier ou annuler la présente opération si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. Dans ce cas, sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée.